

voient traduit dans les faits. En réalité, 99 p. 100 des contribuables n'auront pas la moindre idée de ce qui les attend quand ils recevront l'an prochain leur formule d'impôt. Ils ne seront fixés que l'année suivante.

Rien ne nous garantit que la surtaxe ne sera pas imposée de nouveau. Qui va payer la note pour tous ces petits cadeaux? La seule solution de rechange—et on ne peut que la recommander—serait de ne pas dépenser plus que ce que l'on fait rentrer dans la caisse. Ce n'est pas un mauvais principe, mais nous nous en sommes écartés. Cependant, c'est là un mal général. Je n'en rendrai pas uniquement le gouvernement responsable. Le gouvernement a voulu induire les Canadiens en erreur en prétendant que les réductions d'impôts pour les personnes à faible revenu constituaient une réforme fiscale. Avant de se rasseoir, le ministre a dit que rayer des contribuables des rôles d'imposition constitue une réforme fiscale. Je me le demande. Est-ce réformer la situation fiscale d'un individu qui, en premier lieu, ne payait pas du tout d'impôt—ou quelques dollars par an? Comment les pères de famille nombreuse qui travaillent à plein temps, paient-ils l'impôt sur le revenu? Ce qu'essaient de nous dire les membres du cabinet est faux en principe, sinon, pourquoi cette duplicité? Ce genre de rhétorique ne convaincra ni l'opposition ni les Canadiens. Tout ira bien pendant quelque temps. Il y a un petit quelque chose pour chacun, mais il faut voir ce qui se passera d'ici un an ou deux en ce qui concerne l'ensemble des mesures dont nous sommes saisis. Des propos du ministre je déduis qu'il va suivre cette voie tant qu'il restera en fonctions, ce qui ne durera plus bien longtemps, monsieur l'Orateur.

Je veux parler de l'influence qu'exerce dans nos vies le chômage massif ainsi que de ses conséquences pour le pays. Je tiens à porter cela à l'attention des députés présents car, de toute évidence, ils n'en sont pas conscients et ne s'y intéressent pas. L'attitude du gouvernement a consisté à tout mettre en œuvre pour juguler l'inflation et remettre à plus tard les mesures susceptibles de résoudre la crise du chômage, en espérant qu'une hypothétique relance de l'économie américaine nous entraînerait sur la bonne voie. Il ne s'est rien produit de tel et le ministre s'en rend bien compte.

Le chômage massif a des conséquences particulières dans les différents secteurs économiques. Certaines régions doivent porter un fardeau disproportionné lorsqu'on permet au chômage massif de s'implanter ailleurs au pays. Nous n'avons jamais eu l'intention de nuire à quiconque mais, pour diverses raisons, nous avons laissé le chômage s'installer et c'est ce qui m'inquiète. En décembre 1970, le ministre des Finances a déclaré avec optimisme que l'emploi comme la production progresseraient fortement en 1971. Les chiffres du premier trimestre de 1971 n'incitent guère à l'optimisme. En fait, le PNB n'a progressé que de 0.6 p. 100 au premier trimestre ce qui, à mon avis, contraste fortement avec l'augmentation de 1.5 p. 100 enregistrée en 1970, chiffre qui a poussé le gouvernement à commettre une erreur fatale, à se montrer optimiste pour l'avenir.

La production intérieure a donné très peu de signes d'un relèvement malgré l'action du ministre. Si l'on retire

l'industrie de l'automobile des statistiques que le ministre essaie de nous opposer, si l'on en exclut les calculs globaux sur lesquels il appuie ses observations, alors le produit intérieur réel a baissé au cours du premier trimestre de 1971. C'est un fait. On ne construit pas autant de voitures que cela à Ecum Secum. On n'en construit guère plus à North Bay. On n'en construit pas dans le Sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. C'est là que se trouve le chômage. Moralement, le ministre a tort de prétendre sans cesse que tout va pour le mieux. Le taux moyen de croissance atteint en 1970 n'a été que de 2.9 p. 100.

● (4.50 p.m.)

En 1970, le Canada accusait le taux de chômage le plus élevé dans le monde occidental. C'est un fait. De plus, il occupait l'avant-dernier rang parmi les pays occidentaux pour ce qui est du taux de croissance globale. Ces deux faits peuvent montrer au peuple canadien la panique qui a saisi le ministre des Finances lorsqu'il a étudié ce sujet parce qu'il a reconnu ces deux problèmes. Il aurait dû en reconnaître les répercussions sur la collectivité. Le gouvernement s'était entièrement trompé sur la portée du ralentissement qu'il a délibérément provoqué en 1969. Ce ralentissement, selon moi, a rendu la politique du gouvernement inopportune et totalement inacceptable, car nous désirons retourner à une économie vigoureuse accompagnée du plein emploi, et là je n'entends pas le 4 ou 5 p. 100 dont parlait le gouvernement d'une façon si évasive. Je parle d'un taux de chômage qui serait bien inférieur à 3 p. 100. Mes honorables amis à ma gauche en ont d'ailleurs parlé. Pourquoi ne serait-ce pas réalisable dans un pays comme le Canada?

A qui n'a-t-on pas essayé d'imputer le chômage. On a blâmé les syndicats; on a accusé l'industrie; on a prétendu qu'il y avait trop de main-d'œuvre féminine; on a blâmé les étudiants des écoles secondaires et, tout récemment, on a indiqué que c'était le climat canadien qui y contribuait. En fin de compte, c'est le gouvernement qui est responsable et personne d'autre. Au moment où l'économie entame le deuxième trimestre de 1971, les erreurs dans les prévisions de vendredi et l'insuffisance des politiques du gouvernement sont évidentes pour tout le monde hors le ministre des Finances. Je suppose que c'est lui qui a incité ses collègues à accepter le présent budget. Notre parti a toujours conseillé au gouvernement de fonder son programme de rétablissement sur le plus grand nombre possible d'éléments. Le besoin de relance économique est tel que le gouvernement fédéral de lui-même, ne peut en garantir le succès de façon soutenue. Il faut que le monde des affaires reprenne la confiance que le budget de vendredi n'a pu lui inspirer. Inutile de parler des légères variations des graphiques ou de la tendance à la hausse de la semaine dernière. Les hommes d'affaires que j'ai rencontrés sont encore rongés d'inquiétude. Si ces réductions d'impôt et ces secours d'urgence avaient été accordés quand ils ont été demandés par le chef de l'Opposition (M. Stanfield), le monde de la finance, les institutions et les citoyens canadiens, au début de 1970 ou à la fin de 1969, le ministre des Finances se serait peut-être trouvé dans une situation complètement différente vis-à-vis du budget qu'il vient de proposer au public canadien. Je l'affirme, car le taux élevé